



Association Comité de Sauvegarde et d'Animation de Versailles Chantiers

www-save-versailles-chantiers.fr

Jacques Merle
Secrétaire de l'Association
Comité de Sauvegarde de Versailles-Chantiers

Versailles, le 5 février 2015

Intervention de J. Merle à l'occasion du débat lors de la réunion publique sur le CDT du 5 février 2015 à Versailles

Nous avons bien compris que le CDT n'était pas vraiment un contrat précis en tant que tel mais plutôt un plan à long terme des développements de nos territoires.

Néanmoins nous sommes invités à participer à une enquête publique, ce qui suppose que nous ayons des éléments concrets et factuels sur lesquels nous puissions émettre des remarques.

Or le CDT n'apporte aucun élément concret et mesurable permettant de valider la viabilité des projets et la prise en compte de données soit saisies, soit estimées (environnements, flux,..).

Par exemple pour ce qui concerne la partie Versailles Chantiers du CDT qui nous concerne plus particulièrement, 3 pages sur 4 présentent les projets de la gare et du PEM qui sont déjà définis et lancés, souvent pilotés par la mairie de Versailles. Il n'est rien dit sur le projet de la future gare de la ligne 18 et de celle du tram-train ni sur la répartition des budgets pour réaliser ces projets, la phase 2 du projet SNCF n'est pas évoquée. L'impact des ajouts de logements et de bureaux sur les circulations n'est pas abordé.

La situation actuelle et les impacts des autres projets (Satory) sur le PEM ne sont absolument pas présentés.

On nous dit *améliorer la performance du rabattement bus à la gare et de l'interconnexion en préservant le niveau de service du trafic routier.*

Pour ce qui est du trafic routier, on ne risque pas de le dégrader, la vitesse est nulle autour du pôle des Chantiers aux heures de pointes.

On nous explique aussi sur le projet Satory que tant que la ligne 18 n'arrive pas jusqu'à Versailles (2030), les usagers seront acheminés par bus depuis la gare des Chantiers. Nous avons déjà plus de 1500 bus par jour sur le pôle, et il n'est pas question de surcharger encore les axes routiers et de dégrader l'environnement (bruit, pollution) et la sécurité dans nos rues avec du trafic supplémentaire.

Nous ne voyons donc pas faute d'information dans le dossier CDT actuel comment nous prononcer sur les éléments de dimensionnement et la manière dont les problématiques actuelles sont prises en compte dans les projets et si ceux-ci sont viables.

Notre l'association va procéder à une analyse plus poussée du document et elle apportera une contribution après analyse.